

Plan Régional Santé au Travail de la Nouvelle-Aquitaine 2016-2020

PRST Nouvelle-Aquitaine



Janvier 2021

SYNTHÈSE DE CINQ ANS DE TRAVAUX

Axe stratégique 1 :

Prévention primaire et
culture de prévention

Risques prioritaires

Contexte

Un risque émergent méconnu et ne bénéficiant pas d'une réglementation spécifique.

Des voies d'expositions multiples, des mécanismes d'actions divers, des données préoccupantes sur la sphère sexuelle.

Objectifs

Informer et sensibiliser sur un risque émergent méconnu en milieu de travail après identification des produits les plus récents en milieu de travail.

1.10-7 Mieux connaître et mieux prévenir les risques émergents : perturbateurs endocriniens

Partenaires



- ⇒ L'action a été pilotée par la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine, et a réuni un groupe de travail composé de l'ARS, la CARSAT Aquitaine, l'AIST 19, le SISTAC Cognac, le Service de santé des Landes.
- ⇒ Le groupe de travail s'est réuni **11 fois** sur toute la durée du PRST 3.

Réalizations



- ⇒ Organisation d'une formation en interne pour les membres du groupes de travail afin d'appréhender la thématique ;
- ⇒ Réalisation et diffusion d'un **sondage auprès des agents de contrôle** des CARSAT et de la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine pour connaître leurs besoins ;
- ⇒ Sur cette base, réalisation d'un **support de sensibilisation** sur les perturbateurs endocriniens à destination des **agents de contrôle** et d'un autre à **destination des services de santé au travail** ;
- ⇒ Mise en place d'une action dans le **secteur de la coiffure et de l'esthétique** : inscription dans le projet de service du SST des Landes et de Corrèze ;
- ⇒ **Publication d'un article** dans le cadre du Congrès de Santé au Travail de Strasbourg, juin 2020: « Perturbateurs endocriniens les clés pour agir en milieu de travail », F. MICHIELS, B. LAMARQUE, N. RENAUDIE.

Moyens déployés par la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine



Pilotage par la mission santé sécurité et le médecin inspecteur site de Limoges .

Conclusions

- ⇒ Un groupe de travail organisé à **l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine** ;
- ⇒ Une **montée en compétence** sur un risque plutôt méconnu ;
- ⇒ Des outils réalisés **correspondants aux besoins identifiés** auprès des agents ;
- ⇒ La mise en place **d'actions dans un secteur professionnel** par deux SST.